



Note d'information relative aux visas nationaux

Visa pour un placement au pair

Remarques générales

- Avant de vous présenter, veuillez prendre rendez-vous pour une demande de visa Au-pair via le système de prise de rendez-vous du Ministère des Affaires étrangères. Vous trouvez le lien sur la page web de l'Ambassade. Veuillez vous présenter personnellement au guichet et soyez ponctuel.
- Les documents non délivrés en allemand doivent être présentés accompagnés d'une traduction en allemand effectuée par un traducteur agréé. Cette règle ne s'applique pas à la page d'identité du passeport.
- Les certificats, diplômes ou documents similaires fournis doivent être des originaux avec deux copies conformes légalisées auprès du Ministère des Affaires Etrangères malgache. Les originaux vous seront restitués après le traitement de votre demande.
- La délivrance du visa requiert l'approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi ainsi que, le cas échéant, du service compétent pour les étrangers en Allemagne. Le visa ne peut être délivré qu'après réception de cette approbation.
- **La durée régulière de traitement des demandes de visa est d'environ trois mois**, mais peut être plus longue dans certains cas.
- Les réservations de billets d'avion ne sont pas nécessaires pour faire une demande de visa. Ne réservez votre billet qu'après obtention de votre visa.
- La représentation à l'étranger se réserve le droit de demander d'autres pièces.
- Les dossiers de demande incomplets retardent la procédure et peuvent entraîner un refus de la demande.
- **Nous vous prions de ne pas vous enquérir de l'état d'avancement de votre dossier avant l'expiration de la durée régulière de traitement de votre demande.** Cela engendre en effet un surcroît de travail important pour le service des visas auquel il n'est pas possible de répondre.

Informations générales

Toute personne âgée de 18 à 26 ans peut se voir attribuer un visa pour un placement au pair pour une durée de six mois minimum à douze mois maximum.

L'objectif des séjours au pair est de compléter ses connaissances linguistiques et de parfaire sa culture générale par une meilleure connaissance du pays d'accueil.

Le demandeur ne peut effectuer qu'un seul séjour au pair en Allemagne.

La liste ci-après vous permet de vérifier, en cochant les cases correspondantes, si votre dossier de demande de visa est complet. Tous les documents figurant sur cette liste doivent être soumis **sous la forme et dans l'ordre** requis.



Check-list pour les demandes de visa	
Les documents suivants doivent être tous présentés pour chaque demande.	
<input type="checkbox"/>	Deux (2) formulaire de demande VIDEX , dûment remplis et signés avec des informations en vertu de l'article 54 de la loi relative au séjour des étrangers en Allemagne (AufenthG)
<input type="checkbox"/>	Deux (2) photos d'identité récentes pour passeport biométrique
<input type="checkbox"/>	Un passeport en cours de validité (signé à la main, avec au moins 2 pages vierges)
<input type="checkbox"/>	Questionnaire de l'agence fédérale pour l'emploi en original et deux copies
<input type="checkbox"/>	Convention de placement Au Pair (contrat) signée des deux parties contractantes. Un tirage ou une télécopie est acceptée si le placement au pair est passé par une agence certifiée par l'Institut allemand pour l'assurance de qualité et certification des échanges Au-Pair (RAL e.V.)
<input type="checkbox"/>	Certificat de résidence de la famille d'accueil (<i>Meldebescheinigung</i>) contenant les noms de tous les membres de la famille : un original et deux (2) copies.
<input type="checkbox"/>	Curriculum Vitae complet rédigé par le demandeur en Allemand, indiquant notamment la formation et le cas échéant l'expérience professionnelle (2 exemplaires)
<input type="checkbox"/>	Lettre de motivation en Allemand; elle doit présenter les attentes liées au séjour prévu et le bénéfice professionnel et personnel escompté ainsi que les projets d'avenir du demandeur (2 exemplaires)
<input type="checkbox"/>	Chaque certificat et diplôme cité dans le CV (le tout rangé par ordre chronologique) avec relevés de notes , p. ex. diplômes, certificats, certificat de travail (original et 2 copies) accompagnés d'une traduction (original et deux (2) copies).
<input type="checkbox"/>	Certificat de langue allemande délivré par le Goethe Institut (CGM), niveau A1 minimum (original et 2 copies)
<input type="checkbox"/>	<i>Le cas échéant: Permis de résidence à Madagascar pour les demandeurs d'une nationalité autre que la nationalité malgache.</i>
<input type="checkbox"/>	Ce présent check-list (1 exemplaire)
A fournir immédiatement avant l'obtention de visa :	
<input type="checkbox"/>	Assurance maladie conforme aux normes de l'UE (valable pour une installation en Allemagne et pour tout l'espace Schengen, avec une couverture minimale de 30 000 euros, à partir du jour de l'entrée sur le territoire et pour la totalité de la durée du séjour) en un exemplaire
Droits de visa	
<input type="checkbox"/>	Les droits de visa s'élèvent à 75 euros . Mode de paiement accepté: en Ariary et en espèces.
Caractère complet ou incomplet de la demande	
<input type="checkbox"/>	La demande est complète : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, les informations / pièces manquantes au dossier n'ont pas été cochées.
Déclaration en cas de demande incomplète	
<input type="checkbox"/>	Il m'a été indiqué que ma demande était incomplète. Je sais que la soumission d'une demande incomplète peut entraîner un refus de ma demande. Je souhaite tout de même déposer ma demande.
Lieu, date et signature	